

Traité par : JMM/rd-ks/DUE

V/Réf. : LE_séance info publique_2022-11-17

Pully, novembre 2022

Séance d'information publique - Construction d'un bâtiment scolaire modulaire en bois à Chantemerle

Madame, Monsieur,

La Ville de Pully doit faire face à d'importants besoins scolaires et parascolaires. Des études récentes de projections démographiques confirment que les prévisions se concrétisent plus rapidement que prévu.

Un bâtiment scolaire doit être construit à Chantemerle pour permettre de faire face à l'augmentation du nombre d'élèves en classes primaires prévues pour la rentrée scolaire 2024.

Actuellement, il n'est pas possible d'ériger un bâtiment de construction traditionnelle dans un délai si court. Seul un bâtiment modulaire, qui est en grande partie préfabriqué en usine, peut être réalisé. Les bâtiments modulaires offrent une durabilité et une qualité équivalente à celle des bâtiments permanents.

En 2020, il avait été évoqué, une construction au nord des parcelles N^{os} 2076 et 3292, propriétés de la Ville de Pully. Aujourd'hui, avec son implantation sur le front sud des parcelles, le long de l'av. de Belmont et en face de l'actuelle école de Chantemerle, toutes les mesures sont prises pour permettre l'accueil et la bonne intégration de nouveaux écoliers dans ce quartier.

Afin de vous présenter le projet avant sa mise à l'enquête publique, la Direction de l'urbanisme et de l'environnement a le plaisir de vous inviter à une séance d'information publique le

mardi 29 novembre 2022 à 18h30
à la salle de la Paroisse de Chantemerle
Av. de Belmont 2, à Pully

Pour des questions d'organisation, nous vous prions de nous annoncer le nombre de personnes qui seront présentes par téléphone au 021 721 37 00 ou par courriel à due@pully.ch.

Dans l'intervalle, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

L. Girardet
Conseiller municipal